

■ **Inoxan Pro Sàrl**, à Crissier, CH-550-1047435-8, commerce et exploitation d'établissements tels que cafés, restaurants, hôtels, bars et pubs (FOSC du 19.06.2006, p. 14/3423426). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne du 25 septembre 2008, la société a été déclarée en faillite avec effet à partir du 1er octobre 2008, à 12 heures. La raison de commerce devient: **Inoxan Pro Sàrl en liquidation**.
Registre journalier no 13043 du 24.10.2008
(04711714 / CH-550.1.047.435-8)